

Commission pour le patrimoine culturel (« COPAC »)

**Vu la loi du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel ;
Vu le règlement grand-ducal du 9 mars 2022 déterminant la composition, l'organisation et le
fonctionnement de la Commission pour le patrimoine culturel ;**

Attendu que l'immeuble sis 39, rue Marie-Thérèse à Bettembourg se caractérise comme suit :

La maison d'habitation (GEN) sise 39, rue Marie-Thérèse est implantée sur le coin formé par la rue Klensch et la rue Marie-Thérèse. L'immeuble est construit sur un plan rectangulaire de façon à ce que le long côté, qui est la façade principale, donne sur la rue Marie-Thérèse. La maison a été érigée en 1932 pour l'institutrice Marie Biever/Biwer¹ par l'architecte Tony Biwer (1902-1971) dans un style moderniste. Il s'agit d'un courant internationalement en vogue à cette époque, mais plutôt rare au Luxembourg (RAR). Après trois changements de propriétaires, l'immeuble appartient depuis 2002 à la commune de Bettembourg.

Le bâtiment s'élève sur deux niveaux, sur un niveau de socle / cave, et est surmonté par une toiture plate. L'extérieur de la maison, et surtout la façade principale, est rythmé par des lignes horizontales tels que le socle, les appuis de fenêtres en longueur, les fenêtres en longueur/ en bande, la bande courant à hauteur des appuis au premier étage, la partie supérieure de la façade en saillie ou encore la corniche débordante (AUT/PDR). La loggia qui se trouvait sur le coin gauche de la maison, et qui était le pendant du proche d'entrée à droite, a été muré au fil du temps. La façade latérale gauche se divise de manière régulière en deux travées avec de simples ouvertures et s'adapte de cette façon à la rangée de maisons plus traditionnelles de la rue Klensch. La façade latérale droite est plus animée. En effet, elle présente un porche abritant l'entrée, un balcon au premier étage dont part un escalier donnant accès à la toiture-terrasse (AUT/PDR). Les garde-corps qui se multiplient sur cet angle de la maison ne sont malheureusement plus d'époque. Le toit en terrasse peut être vue comme une citation de la cite Frugès de Le Corbusier érigée en 1926 (PDR). L'abri qui se trouve sur la toiture ne date pas de l'époque de construction, il a été ajouté ultérieurement, avant les années 1950². La quatrième façade, qui est la façade postérieure, est accolée à la rangée d'immeubles de la rue Klensch et ne présente pas d'ouvertures.

L'immeuble garde la majorité de ses structures bâties. Après avoir été construit comme maison d'habitation, le bâtiment a aussi servi comme salles de classe et bureaux, mais il a conservé ses divisions intérieures originales. En outre, sont conservé beaucoup d'éléments historiques tels que : le revêtement du sol au rez-de-chaussée en terrazzo, l'escalier en terrazzo, la verrière au-dessus de l'escalier en style Art Déco, les portes en bois ou encore une armoire encastrée. (AUT/PDR)

¹ Administration communale de Bettembourg, Autorisation de construire du 13 mai 1932.

Administration du Cadastre et de la Topographie, case-croquis n°1563 de l'exercice de 1932.

² Sur une image aérienne de l'Administration du Cadastre et de la Topographie datant de 1951 la toiture de cet abri est bien reconnaissable.

La maison fait partie de l'œuvre de Tony Biwer et présente des caractéristiques que l'on retrouve dans d'autres immeubles qu'il a conçus dans les années 1930 (OAT). La sobriété, les jeux de lignes et de formes primaires, l'absence de décorations, les loggias, les fenêtres en bande, la corniche débordante, la toiture plate mais aussi l'importance et la prédominance de la fonctionnalité (intérieure) sont des éléments tout à fait typiques du langage architectural moderniste de l'époque (PDR). L'immeuble reproduit ainsi parfaitement la mentalité de Tony Biwer des années 1930³.

La maison est non seulement un témoin d'un style architectural plutôt rare mais elle témoigne également du développement urbanistique de Bettembourg puisque toute la partie orientale de la localité s'est développée dès le début du XX^e siècle. Ainsi, l'immeuble présente d'un point de vue historique et architectural un intérêt public à être protégé.

Critères remplis: authenticité (AUT), genre (GEN), rareté (RAR), période de réalisation (PDR), œuvre architecturale, artistique ou technique (OAT).

La COPAC émet à l'unanimité un avis favorable pour un classement en tant que patrimoine culturel national de l'immeuble sis 39, rue Marie-Thérèse à Bettembourg (no cadastral 1396/5718).

Présent(e)s : Alwin Geimer, Beryl Bruck, Christina Mayer, Gaetano Castellana, Guy Thewes, Heike Pösche, Jean-Claude Welter, John Voncken, Marc Schoellen, Mathias Fritsch, Michel Pauly, Patrick Bastin, Régis Moes.

Luxembourg, le 14 juin 2023

³ Tony Biwer, Tony Biwer Architekt – Luxemburg – Bauten 1932-1933, Luxemburg, 1934.

“Es gibt kaum wohl noch Leute, die daran zweifeln, dass heute Häuser anders gebaut wurden, als früher. Die Antike und das Mittelalter kannten unsere Baumaterialien nicht. Die jüngere Neuzeit auch nicht. [...] Das Material ermöglichte die Breite der Fenster zu erhöhen, die Decken feuer- und Schallsicher durchzubilden, die Dächer in Terrassen und Gärten zu verwandeln. Dazu kam das Bedürfnis nach Licht, Luft und Sonne. [...] Der moderne Architekt baut von innen nach außen. Beim Entwurf der inneren Einteilung denkt er noch nicht an das Äußere. Die Fassade entsteht von selbst; sie ist ein Resultat des Grundrisses. [...] Aufrichtig, nüchtern, ohne Falsch steht das moderne Haus da ! [...]“.